

Vos contacts

- Christelle FRERY
- Lucie GOUTEYRON
- Sabrina QUIZEM

Nos bureaux



Site Denis Papin
Direction de l'international
21 rue Denis Papin
42 100 Saint Etienne France
Tél.: 04 77 43 79 65
depart.international@univ-st-etienne.fr

Nos horaires:
Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 -12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi : Fermé le matin / 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

LA MOBILITE INTERNATIONALE

**Etudes ou stages
Quelles aides financières ?**

La bourse Explo'RA

L'aide à la mobilité internationale (AMI)

La bourse Erasmus+

La bourse Explo'RA

Critères d'éligibilité

- Avoir une reconnaissance pédagogique de l'Université Jean Monnet à la fin du séjour.
- Etre inscrit administrativement à l'Université Jean Monnet l'année du départ.
- Obtenir le diplôme de l'année en cours.
- Effectuer une formation ou un stage 1 mois minimum à 9 mois maximum,
- Pour un stage : ne pas être rémunéré au-delà de 554, 40 euros (664,40 euros pour les boursiers Crous).

Montant (dispositif 2017-2018)

Le montant de cette aide est de **95 €** par semaine (cf. tableau de répartition 2017-2018)

Les étudiants boursiers nationaux (Crous) reçoivent, en plus, une aide complémentaire forfaitaire calculée en fonction de l'échelon (sur présentation de la copie de la notification **définitive** de bourse nationale de l'année de la mobilité).

Une aide au départ de **530 €** est également accordée aux étudiants en situation de handicap reconnue sur production de toutes les pièces justificatives nécessaires. Ces deux aides sont cumulables.

Une aide supplémentaire de **300 €** est octroyée pour des mobilités dans les régions suivantes : Catalogne, Lombardie, Bade-Wurtemberg.

Paiement

Paiement en **deux fois** :

- 75% : environ 2 mois après le départ, sur production d'un justificatif d'arrivée à l'étranger
 - 25% : environ 2 mois après le retour, sur production d'un certificat de fin de séjour original et d'un rapport
- Le paiement des bourses Explora est assuré par la région Auvergne Rhône-Alpes sur production de justificatifs qui devront être retournés à la Direction de l'International de l'université Jean Monnet.*

Echelon de bourse	Montant de l'aide complémentaire
7	530 €
6	455 €
5	380 €
4	305 €
3	230 €
2	155 €
1 et 0 bis	80 €

L'aide à la mobilité internationale (AMI)

Critères d'éligibilité

- Réservée uniquement aux étudiants boursiers nationaux (Crous) de l'année de la mobilité.
- Les stages en entreprise sont éligibles (2 mois minimum).
- L'AMI n'est pas cumulable avec la bourse Erasmus+

La Direction de l'International décide du nombre de mois octroyé pour chaque étudiant (cf. tableau de répartition 2017-2018)

Montant

Le montant mensuel de la bourse est de **400 €** Attribution de 2 mois minimum à 9 mois maximum.

Paiement

Paiement en deux fois :

- 80% : environ 2 mois après le départ, sur production d'un justificatif d'arrivée à l'étranger.
- 20% : environ 2 mois après le retour, sur production d'un certificat de fin de séjour.

Le paiement de l'aide à la mobilité internationale est assuré par l'Université Jean Monnet, sur production de justificatifs qui devront être retournés à la Direction de l'International de l'université Jean Monnet.

CALENDRIER

Pour les formations :

Mars : Préinscription sur Internet à l'aide du lien donné par la Direction de l'International pour toutes les demandes d'aides financières.

Juillet : Réponse par courrier de la Région Auvergne- Rhône-Alpes et de la Direction de l'International.

Pour les stages :

Les demandes sont examinées tout au long de l'année avec une inscription préalable 3 semaines minimum avant le départ en stage sur notre site web. Le lien internet est donné uniquement par la Direction de l'International.

La bourse Erasmus+

Critères d'éligibilité

- Partir dans le cadre du programme Erasmus, dans un pays européen.
- Partir dans le cadre d'un accord déjà existant dans la filière de l'étudiant.
- Partir avec un contrat d'études pour valider des crédits ECTS.
- Durée minimale du séjour pour une formation: 3 mois, 2 mois pour un stage.

Montant

Suivant l'enveloppe attribuée par la Commission Européenne, le montant mensuel de la bourse varie en fonction du pays d'accueil :

Pays du groupe 1 (présentant un coût de la vie élevé) montant entre 200 et 300 euros pour les études (dispositif 2017-2018: 201 euros/mois), entre 350 et 450 pour les stages :

Danemark, Irlande, Italie, Autriche, Finlande, Suède, Royaume-Unis, Liechtenstein, Norvège.

Pays du groupe 2 (présentant un coût de la vie moyen) montant entre 150 et 200 euros pour les études (dispositif 2017-2018: 150 euros/mois), entre 300 et 400 euros pour les stages :

Belgique, République tchèque, Allemagne, Grèce, Espagne, Croatie, Chypre, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Islande, Turquie.

Pays du groupe 3 (présentant un coût de la vie bas) montant entre 150 et 200 euros pour les études (dispositif 2017-2018: 150 euros/mois), entre 300 et 400 euros pour les stages :

Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine.

Paiement

Paiement en **deux fois** :

- 80% : environ 2 mois après le départ, sur production d'un justificatif d'arrivée à l'étranger.
- 20% : environ 2 mois après le retour, sur production d'un certificat de fin de séjour original et du rapport.

Le paiement de la bourse Erasmus+ est assuré par l'Université Jean Monnet, sur production de justificatifs qui devront être retournés au pôle international de l'université Jean Monnet.

Répartition des aides financières 2017-2018 pour les formations

Critères	Etudiants Erasmus	Etudiants Bilatéraux Europe	Etudiants Bilatéraux hors Europe
Durée de la mobilité: 1 semestre	BOURSE EXPLORA : 8 Semaines	BOURSE EXPLORA : 9 Semaines	BOURSE EXPLORA : 10 Semaines
	BOURSE ERASMUS : 94 jours max	BOURSE AMI : en complément de la bourse Explora pour les boursiers Crous.	BOURSE AMI : sur la totalité du séjour pour les boursiers Crous.
Durée de la mobilité: 2 semestres	BOURSE EXPLORA : 12 Semaines	BOURSE EXPLORA : 13 Semaines	BOURSE EXPLORA : 14 Semaines
	BOURSE ERASMUS : 214 jours max	BOURSE AMI : en complément de la bourse Explora pour les boursiers Crous.	BOURSE AMI : sur la totalité du séjour pour les boursiers Crous.

Plus de détails sur notre site web, rubrique International, Etudiant UJM, les financements.